



**Vous avez une idée de création ou de reprise d'entreprise ?**

**L'Unité Entreprendre répond à vos premières questions.  
Téléphonez au 04 70 35 40 36 !**

**Vous ne savez pas quelles démarches effectuer ?**

**L'Unité Entreprendre vous apporte ces explications lors de la demi-journée d'information hebdomadaire et gratuite : « Le Rendez-vous du Créateur ». Inscrivez-vous !**

**Vous avez besoin de conseils pour avancer sur votre projet ?**

**L'Unité Entreprendre met à votre disposition son équipe de conseillers et ses outils. Prenez rendez-vous !**

**Vous souhaitez suivre une formation spécifique ?**

**L'Unité Entreprendre organise chaque trimestre le stage « 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE ». Inscrivez-vous !**

[Pour tout renseignement :](#)

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MOULINS – VICHY**  
Service DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – COMMERCE – TOURISME

**17, Cours Jean Jaurès  
03000 MOULINS**

**Tél : 04 70 35 40 36  
Fax : 04 70 35 40 99**

**5-15, rue Montaret  
03200 VICHY**

**Tél : 04 70 30 41 36  
Fax : 04 70 30 41 99**

**E-mail : [territoire-commerce-tourisme@moulins-vichy.cci.fr](mailto:territoire-commerce-tourisme@moulins-vichy.cci.fr)**

**Créateurs, repreneurs, une formation pour réussir**

**5 jours pour entreprendre**



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MOULINS – VICHY  
Siège : 17 Cours Jean Jaurès 03000 MOULINS - Tél : 04 70 35 40 36 - Fax : 04 70 35 40 99  
Antenne : 5-15, rue Montaret 03200 VICHY - Tél : 04 70 30 41 36 - Fax : 04 70 30 41 99  
Site Internet : [www.moulins-vichy.cci.fr](http://www.moulins-vichy.cci.fr) - E-mail : [territoire-commerce-tourisme@moulins-vichy.cci.fr](mailto:territoire-commerce-tourisme@moulins-vichy.cci.fr)

## PROGRAMME DU STAGE

### L'objectif :

#### « Vous donner les moyens de formuler et d'identifier un projet d'entreprise convaincant » :

- Vous procurer, en quelques jours, un éclairage pratique et complet sur la création ou reprise d'entreprise
- Vous aider à faire l'évaluation de votre projet grâce à l'acquisition de connaissances et de méthodes de travail
- Vous permettre d'approfondir certains points-clés de votre projet
- Réunir, pour animer ces journées, des spécialistes du monde de l'entreprise
- Vous remettre les documents de synthèse, illustrant ou complétant l'enseignement oral.

L'objectif et le programme de cette formation ainsi que ses modalités pratiques ont fait l'objet d'une convention-cadre conclue le 12 décembre 2006 entre le Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales, CCI-Entreprendre et le Centre d'Etudes et de Formation des Assistants Techniques du Commerce, des Services et du Tourisme (CEFAC).

### Le programme :

#### Le stage se déroule en 2 étapes :

##### 1 - L'acquisition de connaissances (5 jours):

- Les facteurs clés de réussite
- Les bases du marketing et l'étude de marché
- Les aspects juridiques et sociaux
- Les bases de la comptabilité – gestion et l'étude financière
- Le business-plan : mode d'emploi
- Le calendrier de la création – reprise
- Les écueils à éviter

**Nouveau !**

Au cours de la formation, vous pourrez suivre les 3 modules d'initiation à l'informatique et à Internet, et ainsi décrocher votre « **Passeport pour l'économie numérique** » qui vous permettra de bénéficier d'un ensemble d'avantages pour favoriser l'informatisation de votre entreprise.

2 – L'accompagnement personnalisé au montage du projet de création ou de reprise d'entreprise sous la forme d'entretiens individuels gratuits, avec les conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moulin – Vichy.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Moulin-Vichy se réserve le droit, le cas échéant, de toute modification ultérieure.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Public concerné.....**Porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise sur la circonscription de la CCI de Moulin – Vichy.**

- Durée du stage.....**5 jours**

- Dates et lieux du stage .....  **dans les locaux de la CCI Moulin – Vichy :**

**Du lundi 26 au vendredi 30 avril 2010**

**Du lundi 07 au vendredi 11 juin 2010**

**17 cours Jean Jaurès**

**5-15 rue Montaret**

**03000 MOULINS**

**03200 VICHY**

- Horaires.....**De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

- Coût .....**80 Euros – prix net –**

Les frais de formation comprennent la formation sur 5 jours, la fourniture de documents de travail et le suivi personnalisé.

- Inscription.....**La demande d'inscription est validée à réception par la CCI du bulletin d'inscription signé, accompagné du règlement.**

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée. Une fois les inscriptions clôturées, un courrier de confirmation d'inscription est adressé au stagiaire.

- Désistement.....Tout désistement doit faire l'objet d'un écrit de la part du stagiaire. Si le désistement intervient plus de 15 jours calendaires avant le début du stage, la somme versée sera remboursée intégralement. Dans le cas contraire, le montant sera acquis à la CCI.

- Attestation de stage.....A l'entrée en stage, un contrat de formation professionnelle sera signé, en application de l'article L.920-13 du Code du travail.

Au terme de la formation, une attestation mentionnant le stage suivi et la présence effective sera délivrée au stagiaire.

- Facture.....Une facture sera également établie à l'ordre du stagiaire - Exonération de TVA selon l'article 261-4-4 AI A du CGI.

- Attention .....Ce dispositif ne se substitue en aucun cas à toute autre formation, réglementaire ou qualifiante rendue obligatoire pour exercer l'activité envisagée. Nous vous invitons donc à vous informer avant de vous inscrire.

**Pour vous inscrire : Merci de nous retourner le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement de 80 Euros à :**

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE de Moulin – Vichy  
Service Développement territorial – Commerce – Tourisme  
17, Cours Jean Jaurès 03000 MOULINS**